

Maître Sophie DUBOSSON (E.I.)
Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS
19 rue de Genève
74100 AMBILLY
☎ 04 56 19 02 31 - ✉ sophie.dubosson@avocat.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT T1 ET D'UNE CAVE
Sis à ANNEMASSE (74100), 19 rue Jules Verne
Copropriété « RESIDENCE DES BOIS »

MISE À PRIX : 20.000,00 €

Fixée au VENDREDI 18 DECEMBRE 2026 À 15 HEURES

À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de
THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville sis
10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)

DÉSIGNATION – LOT UNIQUE :

Sur la Commune d'**ANNEMASSE (74100)**,

Dans un ensemble immobilier dénommé "**RESIDENCE DES BOIS**", édifié sur une parcelle de terre sise 13, 15, 17 et 19 rue Jules Verne, cadastrée Section B n° 2682 pour une contenance de 44 a 76 ca :

- **Le lot n° 52** : dans le bâtiment A, un appartement situé au 4^{ème} étage de type F1 (décrit comme F1 bis au sein du règlement de copropriété) portant la lettre B au plan d'étage courant, composé d'un hall, d'une cuisine ouvrant sur un balcon de 3 m², d'un séjour/chambre ouvrant sur un balcon de 3 m² et d'une salle d'eau avec W.C., le tout en mauvais état d'entretien et de conservation, avec les cinq cent quatre-vingt-deux / cent millièmes (582/100.000èmes) des parties communes générales ;
- **Le lot n° 2** : une cave au sous-sol du bâtiment A, dont la porte n'a plus de gonds, avec les dix / cent millièmes (10/100.000èmes) des parties communes générales ;

L'appartement est d'une superficie Loi Carrez de 28,98 m².

Aux termes du procès-verbal de description dressé par le commissaire de justice, l'appartement est occupé par le propriétaire actuel.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « RESIDENCE DES BOIS »**, situé 13, 15, 17 et 19 rue Jules Verne à ANNEMASSE (74100), représenté par son syndic en exercice, la

représentée par son président en exercice, domicilié en
cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître Sophie DUBOSSON, Avocate inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant 19 rue de Genève à AMBILLY (74100),

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 26 juin 2026 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS (RG N° 26/00030).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de **3.000,00 €** par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre de l'Ordre des Avocats de THONON-LES-BAINS, ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MALGRAND DEPERY & BUFFET CROIX BLANCHE, Commissaires de Justice à ANNEMASSE (74100), **le mercredi 9 décembre 2026 de 10h à 11h.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Sophie DUBOSSON, ou consulter le site <https://avoventes.fr/>